

# CENTRE DE LOISIRS D'OFFRANVILLE

JUILLET 2020

## INFOS COVID 19

Au vu de la situation sanitaire actuelle, le CCAS d'Offranville a décidé de maintenir les accueils de loisirs de la commune du 6 au 31 juillet 2020, sous condition de l'évolution des directives du Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse données au fur et mesure de la crise sanitaire.

Dans le respect des consignes du protocole de réouverture des accueils de Loisirs en date du 12 mai 2020, il a été décidé d'accueillir les enfants de 3 à 14 ans (de la Petite section Maternelle à la 4<sup>ème</sup>) suivant les priorités suivantes :

1. Les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire ;
2. Les enfants dont les 2 parents travaillent (ou le parent lorsqu'il s'agit d'une famille monoparentale) ;
3. Tous les autres enfants.

Les directives actuelles impliquent des mesures qui vont modifier l'organisation habituelle de l'accueil :

- Activités par groupe de 9 maximum.
- Pas d'activité avec d'autres groupes.
- Une salle attribuée à chaque groupe.
- Respect des gestes barrières tout au long de la journée.
- Port du masque obligatoire pour les enfants de 11 ans et plus.
- Port du masque pour tous les animateurs et autres adultes en lien avec les enfants.

Nous assurerons un service de restauration collective (déjeuner et gouter).

Les sorties à l'**extérieur d'Offranville** sont remplacées par des activités organisées par les structures municipales et associations de la ville.

L'inscription à la journée en maternelle ne sera pas possible cette année.

**DU 2 AU 5 JUIN 2020**

**PRÉ-INSCRIPTIONS  
TÉLÉPHONIQUES**

**Tel : 02 35 83 67 11**

**LES ENFANTS  
D'OFFRANVILLE - D'HAUTOT**

**MARDI 2 JUIN :**  
De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

**MERCREDI 3 JUIN :**  
De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

**JEUDI 4 JUIN :**  
De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

**LES ENFANTS  
DES COMMUNES EXTÉRIEURES**

**VENDREDI 5 JUIN :**  
De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Après cette date, les inscriptions seront acceptées  
en fonction des places disponibles.

Nous contacter au : 02 35 83 67 11.

# MODALITÉS D'INSCRIPTION ÉTÉ 2020

Une fois la pré-inscription effectuée, vous devrez télécharger le dossier sur le site de la Mairie.

Toute inscription sera validée uniquement à la réception du dossier et du paiement (à déposer dans la boîte aux lettres du service jeunesse ou dans la boîte de la Mairie).

Pour qu'un dossier soit complet, il doit contenir :

- 1) Une fiche d'inscription recto-verso remplie et signée en précisant obligatoirement le Numéro d'allocataire CAF.
- 2) Une fiche sanitaire recto-verso remplie et signée.
- 3) Les Photocopies des pages de vaccinations du carnet de santé.
- 4) Les bons temps libre CAF pour les ayant-droits.
- 5) La **Taxe d'habitation** (ou quittance de loyer de moins de 2 mois) pour les offranvillais afin de bénéficier du tarif « offranvillais ».
- 6) Un Chèque à l'ordre de la Régie de recettes CCAS.

**Pour les règlements en espèces, en chèque vacances,  
prendre contact avec la Mairie  
au 02 35 85 40 42**

**ou par mail : [elise.pilon@offranville.fr](mailto:elise.pilon@offranville.fr)**